



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

investissements

Question écrite n° 58107

Texte de la question

M. Pascal Popelin appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique sur les investissements étrangers en France. Les investissements directs étrangers (IDE) en France ont progressé en 2013 avec 685 décisions d'implantation d'entreprises d'origine étrangère sur le territoire national. Cette progression est favorable à l'emploi puisque 29 631 postes ont été créés ou maintenus, notamment dans le secteur des services. Ainsi, grâce à de solides atouts comme sa qualité des infrastructures, le savoir-faire de sa main d'œuvre et son large marché de consommation, la France se classe, en 2014, au dixième rang mondial des pays les plus attractifs. Grâce à l'action du Gouvernement en faveur des entreprises (simplifications des démarches administratives, crédit d'impôt compétitivité emploi, allègement des cotisations sociales), les sièges sociaux étrangers souhaiteront dorénavant s'implanter et investir d'avantage en France. Si cette mise en avant de l'attractivité française a opéré auprès des nations européennes et américaines, les pays émergents ou BRIC investissent peu sur le territoire français. Ainsi, seules dix-neuf implantations originaires de ces pays ont été faites en 2013, contre cent-sept en Allemagne et quatre-vingt-sept en Grande-Bretagne. Il l'interroge donc sur les mesures que le Gouvernement envisage de mettre en place pour renforcer l'attractivité de la France auprès des BRIC.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Popelin](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58107

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie, redressement productif et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [24 juin 2014](#), page 5115

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)